

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 8 AVRIL À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

15 AVR. 2008

N° 2 - 25 / 2008 : CRÉATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS

L'An Deux Mille Huit, le 8 Avril 2008

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 8 Avril 2008 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Christian DELEBOIS, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Christelle GUILLAUMOT, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Bruno LADOUCKETTE, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES

Membres suppléants votants : Mesdames, Monsieur, Gisèle DEDIEU, Laure SUDRE, Jacqueline MAUREL, Daniel GAUDEFROY, Robert PAGGI, Blandine THUEL

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean ESQUERRE, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Christian MALGOUYRES, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Alain LONG, Noël RAMON, Claude COSTES, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Jean-Marc WISNIEWSKI, Monique MILHAU, Eliane CARLES, David KOWALCZYK, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS

Membres excusés :

Membres titulaires : Madame, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Christian CHAMAYOU, Robert BOUDES

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Françoise ALARY, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 67

Votants (titulaires, suppléants votants) : 40

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 8 AVRIL 2008

N° 2 - 25 / 2008 : CRÉATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS

Pilote : Direction Générale des Services

Monsieur Claude JULIEN, rapporteur,

Conformément à l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire peut décider de la création de commissions chargées d'examiner en comité consultatif les questions soumises au conseil ou au bureau soit par l'administration, soit à l'initiative de ses membres.

Au regard des compétences exercées par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, il est proposé que soient créées les commissions suivantes :

- 1- Commission Finances-Affaires Générales-Ressources Humaines
- 2- Commission Cadre de vie - Solidarité
- 3- Commission Déplacements et Mobilité
- 4- Commission Assainissement et Prévention des crues
- 5- Commission Environnement, Collecte et Traitement des déchets
- 6- Commission Aménagement des zones d'activités et Développement économique de l'albigeois
- 7- Commission Aménagement de l'espace et Prospective territoriale

Afin d'assurer une représentation équilibrée au sein des commissions, il est proposé que chaque commune dispose d'un représentant permanent qu'elle désigne parmi les membres de son conseil municipal. Chacun des maires des communes membres est membre de droit avec voix consultative. Il reçoit les convocations et les ordres du jour. Il peut choisir, en fonction de l'ordre du jour, de se faire représenter par un conseiller municipal de son choix.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE la création des commissions suivantes :

- 1- Commission Finances-Affaires Générales-Ressources Humaines
- 2- Commission Cadre de vie - Solidarité
- 3- Commission Déplacements et Mobilité
- 4- Commission Assainissement et Prévention des crues
- 5- Commission Environnement, Collecte et Traitement des déchets
- 6- Commission Aménagement des zones d'activités et Développement économique de l'albigeois
- 7- Commission Aménagement de l'espace et Prospective territoriale

DIT que la composition des commissions est fixée ainsi qu'il suit :

1 représentant par commune

Albi : 4 représentants

Saint-Juéry : 2 représentants

DIT que les membres du Bureau sont membres de droit des commissions thématiques consultatives et peuvent se faire représenter.

DEMANDE à chacun des conseillers municipaux de désigner leur (s) représentant(s) au sein des 7 commissions thématiques de l'agglomération.

Pour extrait conforme,
Fait le 8 Avril 2008,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

